

nations commerçantes, le Canada s'est classé cinquième en 1961 pour ce qui est de la valeur des échanges de marchandises, soit après les États-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France. Depuis quelques années, y compris 1959, le Canada se classait quatrième, mais l'activité économique accrue de la France ces deux dernières années a placé la valeur des échanges de cette dernière au-dessus de celle des échanges canadiens. En outre, pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le commerce de la République fédérale d'Allemagne a été supérieur à celui de la Grande-Bretagne. En ce qui touche le commerce par habitant, le Canada a perdu beaucoup de terrain, passant de la deuxième place en 1957 et 1958 à la troisième en 1959 et à la huitième en 1960 et 1961. Selon les données provisoires, le Canada se voit devancer par la Suisse, Trinité et Tobago, la Belgique et le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark et la Norvège et, peut-être aussi, par la Nouvelle-Zélande. Les chiffres établis sur la statistique disponible paraissent au tableau 2, les pays y étant énumérés dans l'ordre d'importance de leurs transactions globales en 1961.

2.—Commerce mondial, par principaux pays, 1960 et 1961

SOURCES: Fonds monétaire international, *Statistique de la finance internationale*, juin 1962; et Bureau de Statistique des Nations Unies, *Rapport statistique sur la population et la démographie, Série A, Vol. XIV, n° 2*.

Pays	1960			1961			Population, 1961 ¹	Commerce par habitant	
	Exportations f. à b.	Importations c.a.f.	Commerce total	Exportations f. à b.	Importations c.a.f.	Commerce total		1960	1961
	(millions de dollars américains)						milliers	(dollars américains)	
États-Unis.....	20,526	16,051	36,577	20,912	16,115	37,027	184,735	200 ²	200 ²
Allemagne, République fédérale.....	11,418	10,107	21,525	12,690	10,948	23,638	56,667	387	417
Grande-Bretagne.....	10,352	12,765	23,117	10,754	12,318	23,072	52,825	440	437
France.....	6,864	6,281	13,145	7,222	6,679	13,901	46,241	289	301
Canada.....	5,826	6,124	11,950	6,107	6,208	12,315	18,238³	669	675
Japon.....	4,055	4,491	8,546	4,236	5,810	10,046	94,420	92	106
Italie.....	3,650	4,721	8,371	4,188	5,222	9,410	49,773	170	189
Pays-Bas.....	4,028	4,531	8,559	4,288	5,087	9,375	11,720	746	800
Belgique et Luxembourg.....	3,775	3,957	7,732	3,924	4,219	8,143	9,493	817	858
Suède.....	2,567	2,876	5,443	2,738	2,921	5,659	7,542	728	750
Suisse.....	1,880	2,243	4,123	2,043	2,707	4,750	5,500	778	864
Australie.....	1,962	2,715	4,677	2,325	2,395	4,720	10,508	455	449
Total mondial⁴.....	113,400	118,990	232,390	118,500	124,000	242,500	2,045,000⁵	117	119

¹ Estimation officielle la plus récente.

² Y compris l'aide militaire aux autres pays.

³ Recensement de 1961.

⁴ Sans la Chine, l'U.R.S.S., ni les pays communistes de l'Europe orientale (excepté la Yougoslavie).

⁵ Estimation, selon la tendance des années antérieures.

Situation internationale.—Vu qu'une forte partie du revenu national et que d'importantes portions des revenus de bien des grandes industries découlent du commerce extérieur, les faits qui se produisent dans les principaux marchés mondiaux intéressent directement l'économie canadienne. Sur la scène internationale, l'importance croissante de la Communauté économique européenne (C.E.E.) ou Marché commun, a ressorti nettement en juillet 1961, lorsque la Grande-Bretagne a demandé à y être admise. Cette communauté (France, République fédérale d'Allemagne, Italie, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg), établie aux termes du Traité de Rome, a été constituée le 1^{er} janvier 1958. En janvier 1962, ces pays s'étaient consenti mutuellement des réductions successives de droits de douane pour un total de 40 p. 100, sauf dans le cas de certains produits agricoles, et ils avaient aboli la plupart des licences et contingents d'importation entre eux. A compter de juillet 1962, une autre diminution de 10 p. 100 des taux visant les produits industriels était convenue, de même qu'une diminution de 5 p. 100 à l'égard d'un certain nombre de produits agricoles, ce qui portait la réduction totale concernant ces produits à 35 p. 100. Ces dernières mesures